



La population d'abord

Rapport annuel 2024

L'examen approfondi et indépendant du système de santé et de services sociaux du Yukon, son rapport connexe (*La population d'abord*) et la mise en œuvre de certaines de ses recommandations ont pu être réalisés grâce au financement du Fonds d'investissement-santé pour les territoires de Santé Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Table des matières

Message de la ministre.....	5
Message du Comité consultatif sur la réforme du système de santé.....	7
Introduction.....	9
Faits saillants de 2024.....	10
Sécurité et mieux-être.....	11
Faits saillants de la <i>Loi sur l'office de la santé</i>	13
Progrès.....	14
Chapitre 1 : Réformer le système de la santé et des services sociaux.....	17
Chapitre 2 : La population d'abord.....	21
Chapitre 3 : Favoriser le mieux-être collectif.....	25
Chapitre 4 : Faire progresser la réconciliation.....	31
Chapitre 5 : Réduire les inégalités pour les personnes à faible revenu.....	35
Chapitre 6 : Créer un système de santé et de services sociaux hautement performant.....	41
Chapitre 7 : Créer un système garant de la santé des gens.....	45
Chapitre 8 : Assurer la viabilité financière du système.....	47





Message de la ministre

Tracy-Anne McPhee

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2024 *La population d'abord*, une feuille de route exhaustive qui a lancé, et qui guide encore aujourd'hui, la réforme des services de santé et des services sociaux au Yukon. Le présent rapport témoigne de notre engagement à bâtir un système plus intégré, équitable et accessible qui met les besoins de la population yukonnaise à l'avant-plan.

Notre solide partenariat avec les Premières Nations du Yukon est au cœur de cette réforme. La collaboration avec les gouvernements des Premières Nations, le Conseil des Premières Nations du Yukon et le Comité consultatif sur la réforme du système de santé est cruciale pour la résolution de problèmes systémiques et la prestation de soins sécurisants sur le plan culturel. Nous reconnaissons qu'une collaboration sérieuse avec les Premières Nations du Yukon est essentielle à la réalisation de la vision énoncée dans *La population d'abord*. Leur sagesse, leur perspicacité et leur leadership sont essentiels à l'élaboration de politiques et de services qui respectent les besoins divers de nos communautés.

L'étape fondamentale de ce parcours est la mise en œuvre de la *Loi sur l'office de la santé*, qui établira Shāw Kwä'ą/Health and Wellness Yukon/Santé et mieux-être Yukon. Cette loi fondamentale marque une étape importante vers la mise en place d'un système qui fonctionne de façon indépendante et efficace et qui est conforme aux principes de

l'équité et des soins centrés sur la population. En créant une entité indépendante chargée de gérer les soins de santé et les services sociaux, nous donnons suite à une recommandation clé de *La population d'abord*, bien sûr, mais nous jetons aussi les bases d'un changement profond et durable qui profitera à l'ensemble des Yukonaises et des Yukonnais pour les générations à venir.

Le rapport de cette année fait état de progrès notables dans de nombreux domaines, tout en reconnaissant les défis auxquels nous sommes encore confrontés. Tout en continuant sur notre lancée, nous maintenons notre regard sur la transparence, la responsabilisation et l'amélioration constante du réseau de la santé. Ensemble, nous bâtissons un réseau où chacun a accès à des soins de qualité, près de la maison et au moment approprié.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les partenaires, au personnel de la santé et aux membres des communautés pour leur dévouement, leur résilience et leur engagement indéfectible envers ce travail important. La réforme de notre système de santé est vraiment un effort collectif, et je me réjouis à l'idée de poursuivre la collaboration pour bâtir un Yukon plus fort et en meilleure santé.



Message du Comité consultatif sur la réforme du système de santé

Le rapport *La population d'abord* de 2020 a révélé un racisme systémique et de mauvais résultats en matière de santé pour les Premières Nations dans le système de santé et de services sociaux du Yukon. Les recommandations du rapport reposent sur la reconnaissance que le système actuel doit évoluer, et que les Premières Nations du Yukon doivent être des partenaires dans la conception et la prestation de soins et de services si l'on veut améliorer les résultats en matière de santé.

Le présent rapport annuel est une publication du gouvernement du Yukon qui reflète son point de vue quant aux progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans *La population d'abord*. Bien que le présent rapport constitue un aperçu important du travail et des priorités du gouvernement, le Comité consultatif sur la réforme du système de santé a contribué à ce préambule afin d'offrir un contexte supplémentaire aux progrès de l'office de la santé.

Pour mettre en œuvre les changements significatifs et substantiels exigés dans le rapport *La population d'abord* de 2020, la ministre de la Santé et des Affaires sociales et le Comité des chefs sur la santé se sont réunis pour nommer les membres du Comité consultatif sur la réforme du système de santé. Le Comité consultatif a pour mission de surveiller les changements entrepris pour rebâtir le système de santé yukonnais. Depuis la création du Comité consultatif, ses membres et son personnel ont consacré leurs efforts à la mise en œuvre de la recommandation 1.2 de *La population d'abord*, à savoir :

1.2 Créer Santé et mieux-être Yukon [Shāw Kwä'ą], un organisme gouvernemental indépendant chargé d'assurer la prestation de soins de santé et de services sociaux généraux dans l'ensemble du territoire, de même que des services spécialisés par la voie de contrats de service conclus avec des organismes non gouvernementaux (ONG) et d'autres fournisseurs. Son mandat engloberait la gestion des hôpitaux, qui incombe actuellement à la Régie des hôpitaux du Yukon, ainsi que celle des centres de soins primaires, de soins de longue durée et de traitement qui relèvent du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

Depuis la publication du rapport *La population d'abord*, la liste des services qui seront offerts par Shāw Kwä'ą n'a cessé d'évoluer. À cette liste pourraient aussi s'ajouter les centres de santé locaux, les soins à domicile, les services médicaux d'urgence et la prévention et la gestion des maladies chroniques, notamment.

Pour mettre en œuvre la recommandation 1.2, le Comité consultatif sur la réforme du système de santé a dirigé la conception et la rédaction d'une loi novatrice. Cette loi, la *Loi sur l'office de la santé*, prévoit la création de Shāw Kwä'ą, qui signifie en tutchone du Sud « tout est bien/tout va bien ». Cette loi marque le début d'une nouvelle ère de prestation de soins de santé et de services sociaux au Yukon et :

- souligne l'importance de la sécurité culturelle, en exigeant que le nouveau conseil d'administration de Shāw Kwä'ą élabore un cadre de sécurité culturelle et en veillant à ce que les membres du conseil d'administration et du personnel de Shāw Kwä'ą reçoivent une formation sur l'humilité et la sécurité culturelles;
- améliore l'efficacité et favorise l'innovation en faisant en sorte que les soins de santé soient fournis par un office de la santé indépendant du gouvernement;
- instaure une perspective à l'échelle du système en exigeant que le nouveau conseil d'administration de Shāw Kwä'ą élabore un plan stratégique, des plans de fonctionnement et des plans d'immobilisations qui tiennent compte des plans de santé et de mieux-être des différentes communautés et du Yukon dans son ensemble;
- modifie la façon dont les décisions sont prises, en particulier en ce qui concerne le rôle des Premières Nations du Yukon. La ministre et le Comité sur la santé des Premières Nations tâcheront de parvenir à un consensus sur les questions de gouvernance stratégique. De plus, la *Loi* prévoit des exigences précises en matière de consultation concernant les décisions liées au fonctionnement et à la reddition de comptes.



Maintenant que la Loi est en place, le Comité consultatif sur la réforme du système de santé se concentre sur le travail nécessaire pour créer Shāw Kwā'ā et y transférer les services de santé. Ce travail s'étendra sur plusieurs années et nécessitera la collaboration constante des partenaires, des parties prenantes, des corps professionnels de la santé, des communautés, des syndicats et des membres du personnel.

Si le Comité consultatif sur la réforme du système de santé s'efforce de faire progresser la mise sur pied de Shāw Kwā'ā, il est important de reconnaître que certains de ses membres – comme les hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et des Affaires sociales et les dirigeantes et dirigeants de la Régie des hôpitaux du Yukon – assument des responsabilités au sein du système actuel. Ces personnes veulent tirer parti des possibilités qui existent pour lutter contre le racisme systémique, favoriser la réconciliation et améliorer les services sans attendre, tout en gardant le cap sur la réforme à long terme. Des mesures immédiates peuvent être prises pour réduire les inégalités, renforcer la collaboration et s'aligner sur la vision de Shāw Kwā'ā, même pendant la transition vers cette nouvelle structure.

Nous encourageons l'ensemble des directions, des corps professionnels et des partenaires du système de santé à saisir toutes les occasions d'aligner leurs efforts sur les principes de réforme énoncés dans *La population d'abord*. Bien que le projet Shāw Kwā'ā jettera les bases de vastes changements systémiques, des améliorations graduelles au sein du système actuel sont essentielles pour faire progresser la santé et le mieux-être de la population yukonnaise dès maintenant.

Le Comité consultatif sur la réforme du système de santé continuera de collaborer avec les parties prenantes et les partenaires pour veiller à ce que les mesures immédiates et les objectifs à long terme fassent partie d'une stratégie cohérente qui reflète notre vision commune d'un meilleur système de santé.

Le point culminant de cette mission et l'engagement à poursuivre dans la voie du changement témoignent de notre vision commune d'un système mieux adapté qui favorise la santé et le mieux-être de l'ensemble de la population yukonnaise.

Introduction

Plaidoyer pour une réforme du système de santé et des services sociaux

Au cours des 50 dernières années, nous avons constaté une évolution majeure des besoins de la population en matière de santé, ainsi que l'incapacité progressive des modèles traditionnels à répondre aux besoins et aux attentes des communautés, de la patientèle, des personnes aidantes, des familles et du personnel des soins de santé et des services sociaux.

Partout dans le monde, les réseaux de la santé et des services sociaux délaissent les anciens modèles pour remettre la patientèle et le personnel au centre de leur mission. Au Canada, plusieurs territoires et provinces ont suivi cette tendance en modernisant leur réseau en fonction des besoins individuels et collectifs de la population.

Les conséquences de l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances, du manque de personnel en santé et de la pandémie de COVID-19 sur le personnel et l'ensemble du milieu de la santé ont démontré l'urgence de renforcer la résilience du réseau de la santé du Yukon pour l'avenir.

Rapport *La population d'abord de 2020*

Un groupe d'experts indépendants a rassemblé les témoignages de 920 personnes afin de brosser le tableau de l'état actuel du système de santé et des services sociaux, d'une part, et de dégager des pistes d'amélioration, d'autre part. Les préoccupations, les recommandations et les récits recueillis proviennent des principaux partenaires et autres parties prenantes du réseau, dont :

- des fournisseurs de soins de santé et de services sociaux;
- des fonctionnaires du gouvernement du Yukon;
- des gouvernements des Premières Nations;
- des organismes communautaires;
- des organisations non gouvernementales;
- des membres de la population.

Dans le [rapport *La population d'abord de 2020*](#), le groupe d'experts a formulé 76 recommandations mettant en lumière les pistes d'amélioration prioritaires pour un réseau hautement performant :

- collaborer avec les Premières Nations en ce qui a trait à la santé, à la sécurité culturelle et aux pratiques de guérison traditionnelles;
- recueillir l'avis des communautés et des personnes possédant une expérience concrète;
- coordonner les efforts du gouvernement avec ceux d'autres organismes et secteurs;
- améliorer les mesures de soutien social et la santé globale de la population;
- favoriser la mise en place de soins holistiques et intégrés;
- évaluer continuellement les données et les commentaires de la population pour améliorer les services.

Faits saillants de 2024

Création d'un système d'apprentissage

Un cadre de qualité et d'apprentissage a été finalisé en mai 2024. Il est actuellement en déploiement dans l'ensemble du ministère de la Santé et des Affaires sociales. Ce cadre favorise l'amélioration continue de la qualité afin de créer un système de santé et de services sociaux axé sur la personne. Il s'agit d'un jalon important du parcours qui se conclura par la création de Shāw Kwä'ā.

La Loi sur l'office de la santé prévoit des dispositions qui visent à soutenir les cadres de qualité et de sécurité au sein de l'office de la santé Shāw Kwä'ā. D'autres démarches notables sont en cours, dont l'agrément des programmes, la consultation de personnes ayant une expérience vécue et la formation des partenaires du système de santé.

Amélioration et modernisation de la prestation de services

Nous avons ouvert la clinique sans rendez-vous de Whitehorse et le Centre de santé Constellation, dont les équipes interdisciplinaires offrent des soins primaires intégrés. Nous veillons maintenant à en assurer la croissance constante. Grâce au programme Trouver un fournisseur de soins primaires, nous avons jumelé plus de 2 000 Yukonnais et Yukonnoises à un ou une médecin ou à un infirmier ou une infirmière praticienne.

Renforcement des soutiens sociaux et réponse aux déterminants sociaux de la santé

Le Conseil des Premières Nations du Yukon a lancé le programme de guérison axé sur la nature avec

le soutien des gouvernements du Yukon et du Canada. Les gouvernements, les entreprises, les organismes à but non lucratif et des membres des Premières Nations du Yukon peuvent présenter une demande de financement pour offrir des programmes culturels axés sur la nature. Un total de 44 demandes a été reçu lors de la première ronde de financement. Les projets mettaient l'accent sur les principes directeurs, dont : l'établissement de liens au sein des communautés; la prestation de programmes adaptés à la culture; l'amélioration de la qualité de vie des gens, des familles et des communautés; les façons de tirer parti des forces et des ressources de la communauté; et l'amélioration des déterminants sociaux et autochtones de la santé.

Les services aux personnes en situation de handicap sont mieux harmonisés tout au long de la vie, le personnel en travail social offrant des services et du soutien aux personnes en situation de handicap tout au long de leur vie. La révision et la modernisation du cadre d'évaluation et d'admissibilité font l'objet d'une consultation menée auprès des personnes et des familles qui font appel aux services.

Réforme des systèmes et des infrastructures

À l'heure actuelle, les infirmiers praticiens et infirmières praticiennes peuvent donner des soins primaires et s'occuper de la patientèle en milieu hospitalier, selon un modèle de prestation de soins primaires.

Des travaux sont en cours pour modifier le Règlement sur la profession d'infirmière autorisée et d'infirmier autorisé afin, d'une part, de mettre l'accent sur les voies d'obtention du permis d'exercice, les catégories d'inscription et l'élargissement du champ de pratique des infirmiers praticiens et infirmières praticiennes et, d'autre part, de permettre l'obtention d'un permis provisoire pour le personnel infirmier formé à l'étranger.

Sécurité et mieux-être

L'un des piliers de *La population d'abord* est le renforcement des soutiens sociaux et la réponse aux déterminants sociaux de la santé. En 2022, notre gouvernement a déclaré une urgence de santé publique liée à l'usage de substances en raison de l'augmentation des surdoses et des décès causés par les drogues toxiques, en particulier le fentanyl.

Notre réponse a consisté à mettre l'accent sur la réduction des risques liés à la toxicomanie et à l'alcoolisme dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. Nous nous efforçons donc d'assurer la sécurité des personnes qui consomment des drogues ou de l'alcool et de nous attaquer aux déterminants sociaux et autochtones de la santé afin de garder les gens en bonne santé plus longtemps.

Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances

Au mois d'août 2023, nous avons lancé la Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances afin d'orienter notre réponse à la crise des drogues toxiques. Cette stratégie, qui se veut un outil évolutif, repose sur quatre secteurs d'amélioration.

- 1. Prévention :** Renforcer les communautés du Yukon en cherchant à prévenir l'usage de substances et les facteurs connexes et en favorisant le contact humain et un mode de vie sain.
- 2. Réduction des risques :** Lutter contre l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances en améliorant la sécurité individuelle à l'aide de services de réduction des risques progressifs, accessibles et dynamiques.
- 3. Traitement et soutien au rétablissement :** Accompagner les Yukonaises et les Yukonnais qui souhaitent changer leur rapport aux substances et à l'alcool en leur assurant un accès sans délai et de qualité aux services et aux soutiens dont elles et ils ont besoin.
- 4. Sécurité et bien-être collectifs :** Travailler de façon méthodique pour soutenir, garantir et améliorer la sécurité et le bien-être dans les collectivités yukonaises.

Notre approche pour réformer le système de santé et de services sociaux repose sur ces piliers et intègre une optique de mieux-être mental et de gestion de la consommation de substances dans l'élaboration de soins primaires culturellement sûrs, axés sur la santé de la population et centrés sur la personne. Un bon exemple de cette approche est l'unité de santé mentale de l'Hôpital général de Whitehorse, dont l'ouverture est prévue en 2025.



Plan d'action pour la sécurité du centre-ville de Whitehorse

En décembre 2023, nous avons publié le Plan d'action pour la sécurité du centre-ville de Whitehorse. Ce plan s'appuie sur les fondements de *La population d'abord* et de la Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances.

Cette stratégie accélère la prise de mesures visant à améliorer la sécurité du logement, à élargir les services de soutien et à bonifier les mesures de sécurité publique. Le Plan prévoit une collaboration avec des partenaires locaux, des ONG, les Premières Nations et des entreprises locales pour contrer l'itinérance, la dépendance et l'insécurité communautaire, créant ainsi une approche coordonnée et durable pour assurer le dynamisme, l'inclusivité et la sécurité du centre-ville pour toute la population.

Faits saillants de la *Loi sur l'office de la santé*

La *Loi sur l'office de la santé* a été adoptée le 29 avril 2024. Son adoption constitue l'aboutissement d'une année d'étroite collaboration entre le gouvernement du Yukon, les Premières Nations du Yukon et les partenaires du système de santé. La *Loi sur l'office de la santé* servira de document fondateur de la structure de gouvernance en vue de la réalisation de la réforme profonde et axée sur la réconciliation envisagée dans *La population d'abord*. La détermination d'une date de mise en œuvre, l'élaboration des règlements et la nomination du premier conseil d'administration sont entamées. L'office de la santé s'appellera Shāw Kwā'ā, ce qui signifie « tout est bien » ou « tout va bien » en tutchone du Sud.

Loi sur l'office de la santé

L'objectif de la *Loi sur l'office de la santé* est d'instaurer le cadre juridique pour l'établissement de la structure de gouvernance qui permettra la création et le fonctionnement de Shāw Kwā'ā et la réforme du système de santé et de services sociaux de façon compatible avec la progression de la réconciliation, le tout grâce à un partenariat solide avec les Premières Nations du Yukon. La *Loi* vise en outre à protéger, à promouvoir et à améliorer le mieux-être et la santé physique et mentale de la population, ainsi qu'à élargir l'accès aux services en fonction de l'équité des résultats en matière de santé.

Comité consultatif sur la réforme du système de santé

Créé en juin 2023 par des nominations faites par la ministre et le Comité des chefs sur la santé, le Comité consultatif sur la réforme du système de santé a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la *Loi sur l'office de la santé*. Au départ, le Comité consultatif était composé du sous-ministre de la Santé, du sous-ministre des Affaires sociales, du président-directeur général de la Régie des hôpitaux du Yukon et de trois leaders des Premières Nations du Yukon (Santé et Affaires sociales étant depuis revenu à son habitude de nommer un seul sous-ministre, le siège supplémentaire du gouvernement du Yukon reste à pourvoir). Dans le but d'assurer une consultation rigoureuse et une contribution significative des

Premières Nations du Yukon, le Comité consultatif a dirigé, au nom du gouvernement du Yukon, de la Régie des hôpitaux du Yukon et du Comité des chefs sur la santé, des consultations conjointes visant à orienter l'élaboration de la *Loi sur l'office de la santé*. Le Comité consultatif joue maintenant un rôle important dans la mise en œuvre de Shāw Kwā'ā et dans la réalisation de la mission fondée sur des données et axée sur l'équité énoncée dans la *Loi sur l'office de la santé*.

Consultation du personnel et des syndicats

À l'automne 2023, avant le dépôt de la *Loi sur l'office de la santé*, le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Commission de la fonction publique ont entrepris des consultations périodiques avec le personnel pour discuter des répercussions, des enjeux et des préoccupations de haut niveau quant aux mesures à prendre après la sanction de la *Loi*. Incité par des membres de l'Assemblée législative, le Ministère a tenu d'autres discussions directement avec le personnel, les syndicats et le public. Le personnel continuera par ailleurs de jouer un rôle central dans le développement du système de santé.

Office de la santé

En vertu de la *Loi sur l'office de la santé*, Shāw Kwā'ā s'efforcera de fournir des soins de santé et des services sociaux intégrés centrés sur la personne et la famille qui soient à la fois sûrs, axés sur la communauté, compassionnels et efficaces. À l'heure actuelle, la Régie des hôpitaux du Yukon et le ministère de la Santé et des Affaires sociales fonctionnent de façon indépendante. Le fait d'avoir un seul organisme responsable de la prestation de la plupart des services sur le territoire sera l'occasion d'assurer une meilleure continuité des soins et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience.

Shāw Kwā'ā s'affaire à créer un nouveau système de bout en bout afin de donner des soins de santé centrés sur la personne, culturellement sûrs et antiracistes, d'améliorer l'expérience du personnel au travail et d'accroître l'efficacité du réseau, tout en promouvant la santé de la population et les soins fondés sur les données.

Progrès

Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés jusqu'au 30 juin 2024. Si plusieurs des recommandations sont en place ou en cours, il est important de souligner que les changements fondamentaux à plus long terme, qu'ils soient en cours ou à l'étape de la planification, seront réalisés sur plusieurs années.

Le rapport *La population d'abord* de 2020 proposait 76 recommandations pour améliorer le système de santé et des services sociaux du Yukon. Le gouvernement du Yukon a avalisé le rapport au mois d'août 2020. L'intégration des recommandations fait intervenir divers ministères et doit tenir compte des priorités du gouvernement résumées dans les rapports et les plans d'action suivants :

- Notre avenir propre : La stratégie du Yukon sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte
- Plan d'action pour la sécurité du centre-ville de Whitehorse
- Plan d'action Vieillir chez soi
- Stratégie d'urgence de santé publique liée à l'usage de substances
- Stratégie jeunesse territoriale
- Plan d'action en matière de logement pour le Yukon
- *Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées*
- Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2E+

La réforme du système de santé et des services sociaux décrite dans le rapport *La population d'abord* de 2020 prendra du temps. Le présent rapport rend compte des travaux qui sont en place, en cours, à l'étape de planification ou non commencés à ce jour.

États d'avancement

Un des trois états est attribué à chaque recommandation de *La population d'abord* :



En place

La recommandation a été mise en œuvre dans un cadre d'amélioration continue.



En cours

La mise en œuvre a été entamée.



Non commencée

La mise en œuvre n'a pas encore été entamée ou en est à l'étape de la recherche et de la planification.



Définition des principes et de l'approche

Il s'agit de l'étape de définition des valeurs fondamentales qui guideront la mise en œuvre des recommandations connexes.

« En place » plutôt que « Achevée »

Nous avons choisi l'état « En place » plutôt que « Achevée » pour les recommandations qui ont été mises en œuvre. Cette décision reflète notre volonté d'incarner une culture d'amélioration constante selon laquelle les initiatives, les programmes et les services seront constamment améliorés même après leur mise en œuvre. De plus, certaines recommandations reposent sur une approche ou des principes qui ne pourront jamais être considérés comme achevés.

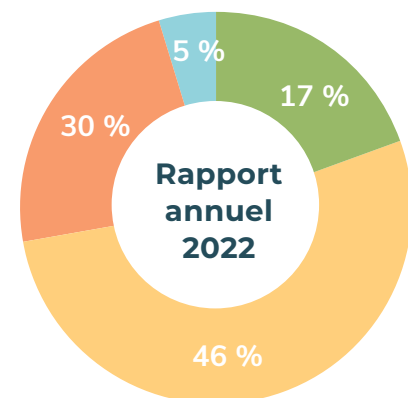
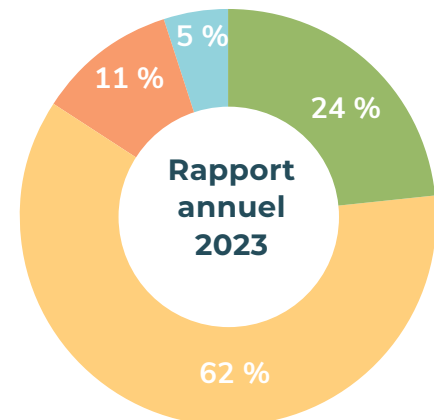
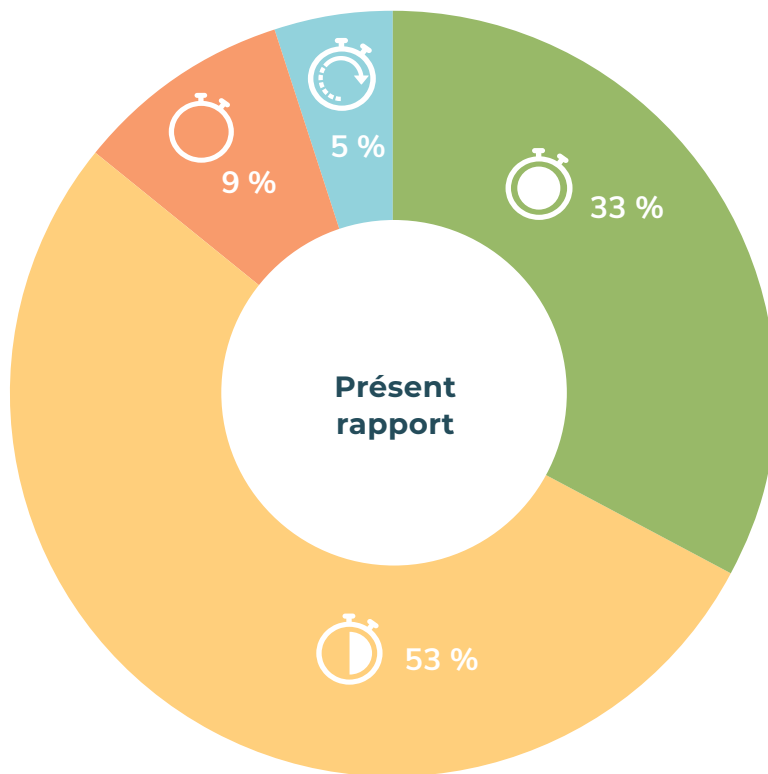


Certaines recommandations sont identifiées par un symbole de l'office de la santé. Ce symbole identifie les éléments fortement intégrés dans le travail de réforme du système et qui, par conséquent, ne seront pleinement réalisés qu'à la mise en œuvre de la Loi sur l'office de la santé et la création de Shāw Kwä'q.

Voici le bilan actuel relatif aux 76 recommandations.

Présent rapport	Rapport annuel 2023	Rapport annuel 2022
25 (33 %) sont en place	18 (24 %) étaient en place	13 (17 %) étaient en place
40 (53 %) sont en cours	47* (62 %) étaient en cours	35* (46 %) étaient en cours
7 (9 %) n'ont pas encore été commencées	8 (11 %) n'avaient pas encore été commencées	23 (30 %) n'avaient pas encore été commencées
4 (5 %) sont à l'étape de la définition des principes et de l'approche	4* (5 %) étaient à l'étape de la définition des principes et de l'approche	4* (5 %) étaient à l'étape de la définition des principes et de l'approche

* Mesures qui portaient sur la définition des principes et de l'approche, mais qui avaient été classées dans « En cours » dans les rapports annuels précédents





Nous nous efforçons d'incarner une culture d'amélioration continue dans laquelle les programmes, services et initiatives continueront d'être améliorés même après leur mise en place.

Chapitre 1

Réformer le système de la santé et des services sociaux

- SK 1.1 Réorienter le système de santé du Yukon**
qui repose actuellement sur un modèle médical traditionnel fragmenté, pour l'articuler autour de soins et de services intégrés, centrés sur la personne et axés sur la santé de la population.

État : Définition des principes et de l'approche



Cette mesure définit les principes et l'approche qui guident les recommandations du chapitre 1.

- SK 1.2 Créer Santé et mieux-être Yukon**
un organisme gouvernemental indépendant chargé d'assurer la prestation des soins de santé et des services sociaux de base dans l'ensemble du territoire, de même que des services spécialisés par la voie de contrats de service conclus avec des ONG et d'autres fournisseurs. Son mandat englobera la gestion des hôpitaux, qui incombe actuellement à la Régie des hôpitaux du Yukon, ainsi que des centres de soins primaires, de soins de longue durée et de traitement qui relèvent du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

État : En cours



La Loi sur l'office de la santé a été adoptée au printemps 2024. Des travaux sont en cours pour rédiger les règlements et mettre en branle les mesures nécessaires pour mettre sur pied l'office de la santé (Shäw Kwä'q/Health and Wellness Yukon/Santé et mieux-être Yukon).

- 1.3 Travailler avec l'Ordre des médecins du Yukon**
pendant le prochain cycle de négociation des contrats pour élaborer des solutions de rechange au modèle de rémunération actuel, principalement fondé sur le paiement à l'acte pour les services médicaux.

État : En cours



L'actuel protocole d'entente qui régit la rémunération avec l'Ordre des médecins du Yukon expire en mars 2025. Dans le cadre de ce protocole d'entente, l'Ordre des médecins du Yukon et le ministère de la Santé et des Affaires sociales ont mis en place un programme d'attraction et de rétention pour inciter les médecins à consacrer plus de temps aux cliniques de soins primaires. Le gouvernement du Yukon collabore déjà avec l'Ordre des médecins du Yukon pour garantir des négociations productives en vue du prochain protocole d'entente. L'Ordre des médecins du Yukon et le Ministère conviennent que la stabilisation des soins primaires est une priorité essentielle pour soutenir le système de santé.



1.4 Travailler en partenariat avec les gouvernements des Premières Nations, les administrations municipales, les ONG et le public

à la planification à long terme des soins de santé et des services sociaux adaptés aux besoins des collectivités et sécurisants sur le plan culturel.

État : En cours



Le Comité des chefs sur la santé garantit que les Premières Nations du Yukon sont intégrées à la structure de gouvernance qui présidera à la réforme du système de santé et des services sociaux. Le Comité permettra aux Premières Nations du Yukon d'orienter et de superviser les changements nécessaires pour mieux répondre aux besoins de la patientèle et de la clientèle, améliorer l'expérience des soins et garantir de meilleurs résultats de santé. Cette mesure sera constamment présente et en perpétuelle évolution durant la création de Shāw Kwä'ą.



1.5 Privilégier une approche axée sur la santé de la population

qui tient compte des déterminants sociaux de la santé pour favoriser l'équité et la santé de toute la société.

État : Définition des principes et de l'approche



Cette mesure définit les principes et l'approche qui guident la réforme du système de santé publique et du système de santé des populations.

1.6 Adopter une approche fondée sur des données concrètes pour guider la structuration du système et la prise de décisions.

État : En place



L'élaboration d'un plan pour les périodes de pointe, soutenu par des indicateurs en temps réel, constitue une étape de plus vers une meilleure collaboration dans l'ensemble du système de santé. En permettant la réallocation stratégique des ressources dans l'ensemble du système de santé, le plan pour les périodes de pointe consolide notre capacité à répondre efficacement aux besoins croissants de la patientèle. Activé à plusieurs reprises en 2024, le plan a entraîné une augmentation du nombre de lits de soins de courte et de longue durée, garantissant ainsi la disponibilité des soins au moment et à l'endroit où la patientèle en a besoin. Cette initiative favorise un système de santé plus souple et axé sur la personne, qui réagit rapidement à l'évolution de la demande de soins.

Dans le cadre du programme de formation FORCES d'Excellence en santé, des hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et des Affaires sociales ont documenté un processus visant l'intégration de données probantes dans la prise de décisions, puis conçu des mesures de soutien et des ressources pour faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes. Cette démarche constitue un pas supplémentaire vers la transition systémique envisagée par la création de Shāw Kwä'ą.



1.7 Réaliser des économies dans certains programmes ciblés

et investir les ressources ainsi dégagées pour passer d'un modèle axé sur les soins de courte durée à un modèle axé sur les soins primaires et la santé de la population et renforcé par des investissements en amont dans la prévention afin d'améliorer les résultats en matière de santé et d'assurer la viabilité du système à long terme.

État : En cours



L'équipe des finances du ministère de la Santé et des Affaires sociales a introduit de nouveaux outils pour mieux comprendre la relation entre les résultats et les coûts en matière de santé. Un gestionnaire responsable de l'accord de paiement de transfert a été embauché pour examiner tous les accords de paiement de transfert, en cibler les gains d'efficacité et en accroître l'uniformité. La Direction des services de santé assurés a automatisé certains paiements faits aux médecins pour améliorer l'efficacité du processus d'évaluation et payer les médecins plus rapidement.



Des clients maîtres de leurs propres soins

Chapitre 2

La population d'abord

- SK 2.1 Créer un système de soins primaires holistique et élargi qui repose sur l'établissement de relations entre les professionnels et la clientèle.**
Dans ce système, les Yukonnoises et les Yukonnais ont le pouvoir d'orienter leurs soins et assument leur part de responsabilité pour assurer la santé et le mieux-être de leur famille et de leur propre personne.

État : Définition des principes et de l'approche



Cette mesure définit les principes et l'approche qui guident les recommandations du chapitre 2.

Adoption d'une approche de soins holistiques et centrés sur la personne, assurés par des équipes interdisciplinaires intégrées

- SK 2.2 Assurer à chaque Yukonnoise et Yukonnais l'accès à un fournisseur de soins primaires**
(médecin ou infirmière praticienne) faisant partie d'une équipe de soins de santé intégrés.

État : En cours



Nous avons ouvert la clinique sans rendez-vous de Whitehorse et le Centre de santé Constellation, dont les équipes de soins intégrés offrent des soins primaires. Nous veillons maintenant à en assurer leur croissance. Grâce au programme Trouver un fournisseur de soins primaires, nous avons jumelé plus de 2 000 personnes à un ou une médecin ou à un infirmier praticien ou une infirmière praticienne.

Accès à des soins de santé primaires le plus près de chez soi possible et coordination adaptée des déplacements pour soins médicaux

- SK 2.3 Faire davantage appel aux soins virtuels**
et trouver des façons pour que la population ait accès à des soins à domicile et dans chaque collectivité.

État : En cours



Des soins virtuels sont en place pour les clients du Programme de soutien aux personnes atteintes d'une maladie chronique par l'entremise du système de surveillance de la santé à domicile. Le ministère de la Santé et des Affaires sociales s'efforce d'étendre la télémédecine à d'autres secteurs de services. Cela constitue un pas supplémentaire vers l'intégration systémique envisagée par la création de Shāw Kwä'ą.

2.4 Doubler l'indemnité actuelle pour les déplacements pour soins médicaux

c'est-à-dire la faire passer de 75 \$ à 150 \$ par jour, et l'appliquer à compter du premier jour de déplacement si le séjour compte au moins une nuit, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.

État : En place



Au 1^{er} avril 2024, l'indemnité de déplacement pour soins médicaux est de 174 \$ par jour pour les consultations externes qui exigent une nuitée et de 88 \$ pour les déplacements de jour et les accompagnements approuvés. Le montant de l'indemnité est désormais indexé à l'inflation en fonction de l'indice des prix à la consommation et modifié annuellement le 1^{er} avril.

2.5 Mener d'autres recherches sur les éventuels coûts et avantages d'une indemnité supplémentaire pour les personnes à faible revenu

qui, à cause des obstacles financiers rattachés aux déplacements, sont privés de soins.

État : En cours



Des données sont recueillies régulièrement sur le recours aux déplacements pour soins médicaux et les demandes d'aide financière pour ces déplacements.

2.6 Ouvrir un lieu d'hébergement à Whitehorse et à Vancouver

pour les personnes en déplacement pour soins médicaux afin : de réduire la nécessité des séjours à l'hôtel; de centraliser la coordination des soins fournis hors du territoire et la réintégration au système de santé du Yukon; et d'offrir un accompagnement aux personnes ayant besoin d'aide pour s'orienter dans un réseau de soins qui leur est étranger.

État : En cours



Bien que nous menions des travaux à plus long terme concernant l'ouverture de lieux d'hébergement pour les personnes en déplacement pour soins médicaux à Whitehorse et à Vancouver, nous explorons également d'autres solutions à court terme pour réduire le coût et le stress de ces déplacements.



2.7 Établir une unité responsable de la gestion des cas

chargée d'exécuter les décisions portant sur le recours aux services d'évacuation sanitaire ou aux vols commerciaux et la présence de personnes accompagnatrices, et d'assurer la liaison avec les cliniciens du Yukon et d'ailleurs, les établissements médicaux, les hôtels et les familles.

État : En cours



La création d'une unité de coordination des déplacements pour soins médicaux est envisagée au sein de Shāw Kwā'ā. En combinant des services comme les soins hospitaliers, les services médicaux d'urgence, l'évacuation médicale et les soins de longue durée, nous pourrions éliminer les cloisonnements et améliorer la coordination.

2.8 Éliminer la restriction quant aux destinations autorisées pour les déplacements pour soins médicaux (villes carrefours) dans le règlement d'application de la Loi sur les frais de déplacement liés à des soins médicaux.

État : En place



Le Règlement sur les frais de déplacement liés à des soins médicaux a été modifié en 2021 pour lever les restrictions géographiques sur les déplacements pour soins médicaux.

2.9 En partenariat avec les Premières Nations et les administrations municipales, offrir des services de transport sécuritaires parallèles entre les collectivités rurales et Whitehorse.

État : En cours



Nous discutons actuellement avec nos partenaires des Premières Nations pour améliorer de façon constante les options de transport entre les collectivités.

Être maître de ses soins

SK

2.10 Rédiger une « charte de la clientèle » qui incite chaque utilisatrice et utilisateur du système de santé à veiller proactivement à sa santé et à son mieux-être.

État : Non commencée



Cette mesure sera initiée en partenariat avec Shāw Kwä'ā. Dans l'intervalle, l'équipe du Programme de santé des Premières Nations de la Régie des hôpitaux du Yukon a embauché un artiste autochtone pour créer une affiche en bande dessinée qui illustre les droits et les responsabilités des hôpitaux du Yukon. Cette affiche, qui est particulièrement adaptée aux membres des Premières Nations, en particulier aux jeunes, vise à encourager une plus grande participation aux interactions en matière de santé. L'affiche, qui s'inscrit dans le cadre des activités de sensibilisation des jeunes de la stratégie pour la main-d'œuvre autochtone, sert à orienter les jeunes vers le système de santé et à consolider leurs connaissances et leur confiance pour qu'ils puissent s'y retrouver aisément, pour eux et pour leur famille.

2.11 Veiller à l'intégration des médecins de première ligne dans la mise en place de IHealth système territorial de dossiers médicaux électroniques, en collaboration avec l'Ordre des médecins du Yukon pour faciliter son adoption généralisée dans les cabinets médicaux.

État : En cours



Le Comité directeur de la stratégie de santé numérique, qui juge cette mesure prioritaire, collabore actuellement avec l'Ordre des médecins du Yukon pour planifier la mise en place d'un système de dossiers médicaux électroniques pour les soins primaires.

2.12 Aider les Yukonnoises et les Yukonnais à accéder à leurs renseignements médicaux

au moyen d'un portail client sécurisé connecté au système 1Health.

État : En cours



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales étudie actuellement des options pour favoriser un accès sécurisé à certains dossiers médicaux par l'entremise d'un portail numérique.

Pour commencer



2.13 Faire l'essai de modèles assurant un accès rapide à un fournisseur de soins primaires pour les problèmes qui relèvent de la médecine familiale afin de réduire l'utilisation des services d'urgence de l'Hôpital général de Whitehorse quand ce n'est pas nécessaire.

État : En place



La clinique sans rendez-vous de Whitehorse a ouvert ses portes en mai 2024. La clinique est dotée d'un effectif complet, et les médecins engagés se partagent les quarts de travail. La clinique sans rendez-vous a allongé ses heures d'ouverture lorsque l'Hôpital général de Whitehorse connaissait une demande accrue, conformément à la réponse du ministère de la Santé et des Affaires sociales et de la Régie des hôpitaux aux pressions subies par l'Hôpital général de Whitehorse.

L'intégration du Centre d'éducation sur le diabète de la Régie des hôpitaux du Yukon au Programme de soutien aux personnes atteintes d'une maladie chronique du ministère de la Santé et des Affaires sociales est une étape supplémentaire vers l'établissement d'un système de soins primaires holistique axé sur une relation solide entre les fournisseurs de soins et la clientèle. En regroupant ces services, nous avons simplifié la prestation de soins, réduit les chevauchements et amélioré la coordination, facilitant ainsi l'accès à un soutien complet en un seul endroit pour la clientèle.

2.14 Intégrer au programme de vaccination du Ministère les nouveaux vaccins

recommandés par les autorités de santé publique et les offrir gratuitement à la population.

État : En place



Le programme de vaccination est continuellement évalué en fonction des plus récentes données probantes et recommandations. Shingrix est maintenant offert gratuitement dans les pharmacies aux personnes âgées de 65 à 70 ans. L'accès au vaccin VPH9 a également été élargi. De plus, la prophylaxie préexposition est disponible pour les personnes à risque de contracter le VIH. Enfin, le vaccin à haute dose Fluzone est offert aux personnes de 65 ans et plus qui résident dans un établissement de soins de longue durée.

Chapitre 3

Favoriser le mieux-être collectif

Améliorer l'évaluation des besoins des collectivités et la planification



3.1 Mobiliser les collectivités dans l'évaluation de leurs besoins propres en matière de santé et de services sociaux

de même que dans la planification de programmes et de services locaux adaptés à ces besoins et respectueux de la culture.

État : En cours



Une collaboration a été établie avec le Conseil des Premières Nations du Yukon et le Comité des chefs du Yukon sur la santé afin de mobiliser leurs collectivités en ce qui a trait à la planification de la santé et du mieux-être.

L'avancement de la stratégie sur le vieillissement dans la collectivité pour Watson Lake illustre notre engagement à faire participer les localités à l'évaluation des besoins en matière de santé et à la recherche de solutions pour répondre à ces besoins. Un groupe de travail composé de représentants des Premières Nations, de responsables des soins de courte durée, de responsables des soins de longue durée et de membres de la collectivité contribue à l'élaboration de cette stratégie.

Élargir les soins de santé primaires dans les collectivités

3.2 Accroître la disponibilité des fournisseurs de soins dans les collectivités

en améliorant le maintien en poste des professionnels établis et créer de nouveaux mécanismes pouvant motiver les Yukonnaises et les Yukonnais des régions rurales et des Premières Nations à entreprendre des carrières en santé et en services sociaux.

État : En cours



À l'hiver 2023-2024, le Ministère a mené un sondage auprès du personnel au nom du Comité consultatif de ressources humaines en santé afin de comprendre ses besoins et d'orienter une stratégie de maintien en poste. Le Ministère et la Régie des hôpitaux du Yukon ont également versé des primes de maintien en poste à l'ensemble du personnel infirmier et des primes supplémentaires au personnel infirmier chef dans les collectivités. Résultat : une baisse du nombre de postes vacants en soins infirmiers communautaires, une diminution du recours au personnel infirmier d'agence et la stabilisation des activités dans les centres de santé locaux.

Nous collaborons actuellement avec l'Université du Nouveau-Brunswick pour inscrire deux cohortes yukonnaises d'infirmières auxiliaires autorisées au programme passerelle à distance « Étudiez dans votre collectivité » menant au titre d'infirmière autorisée, et ce, à compter de septembre 2024 et de septembre 2025. Nous aurons donc, d'ici 2028, jusqu'à 37 infirmières autorisées de plus au Yukon, des personnes déjà installées et investies dans nos collectivités.

3.3 Élargir l'offre de services dans les collectivités

grâce à du dépistage et à un système de prestation mobiles.

État : En cours



Le gestionnaire du projet de soins contre le cancer chez les Premières Nations du Yukon travaille avec nos partenaires des Premières Nations et la Régie des hôpitaux du Yukon au lancement d'une étude sur les mammographies mobiles. Le projet de soins contre le cancer chez les Premières Nations du Yukon vise à offrir plus d'options et à améliorer les résultats pour les Premières Nations dans le cadre d'un partenariat entre les leaders des Premières Nations, le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Régie des hôpitaux du Yukon. Le comité continue de collaborer étroitement avec tous les partenaires pour explorer et évaluer d'autres solutions possibles.

Le projet de soins contre le cancer chez les Premières Nations du Yukon reste déterminé à offrir plus d'options et à améliorer les résultats pour les Premières Nations dans le cadre de ce partenariat, qui regroupe des leaders des Premières Nations, le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Régie des hôpitaux du Yukon.

SK

3.4 Faire participer les personnes bénéficiaires et les familles à la planification de la transition

de l'hôpital à la collectivité en mettant en place un ensemble de mesures axées sur la personne et inspirées du projet « Faire le pont vers la maison » mis de l'avant par la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

État : En cours



L'initiative Faire le pont vers la maison a été entreprise en partenariat avec la Régie des hôpitaux du Yukon afin d'améliorer la qualité de la transition de l'hôpital à la maison et à la collectivité. Des personnes ayant une expérience vécue, des partenaires communautaires et des parties prenantes ont participé à cette initiative. De plus, le Programme de soins de santé à domicile du Yukon a embauché une personne à la coordination des liaisons pour la transition dans le cadre d'un projet pilote de deux ans pour faciliter la transition de l'hôpital à la maison et à la collectivité. Cette initiative sera prise en compte dans la création de Shāw Kwä'ā.

Améliorer les mesures de soutien en cas de problèmes de santé mentale et d'usage de substances

3.5 Adopter une approche universelle pour la promotion de la santé mentale et la prévention de l'usage de substances

chez les enfants et les jeunes du Yukon en misant sur le succès du modèle de Planet Youth.

État : En cours



Des conversations sont en cours pour choisir les collectivités qui testeront le modèle de prévention islandais Planet Youth. Il s'agit d'une approche communautaire fondée sur des données pour la prévention de la consommation de substances chez les jeunes.

3.6 De concert avec les collectivités rurales et les partenaires autochtones

définir pour le Yukon une pratique tenant compte des traumatismes : cocréer un cadre pour le système de santé et de services sociaux afin de prévenir les traumatismes et leur récurrence, notamment pour les groupes plus vulnérables (ex. enfants et jeunes), puis en faire l'essai dans deux ou trois services du système, à commencer par ceux utilisés par les enfants et les jeunes.

État : En cours



La Direction de la planification du mieux-être communautaire a été créée en 2023. Une collaboration a été établie avec le Conseil des Premières Nations du Yukon et le Comité des chefs du Yukon sur la santé afin de mobiliser leurs communautés concernant la planification de la santé et du mieux-être.

3.7 Améliorer les résultats en matière de santé et réduire les préjudices sociaux

en adoptant une série de changements politiques et législatifs fondés sur les données probantes en vue de prôner une culture de modération en matière de consommation d'alcool et de créer des conditions propices à la prise individuelle de bonnes décisions. Il importe que cette démarche se fasse dans un esprit de réconciliation, tienne compte des traumatismes vécus et soit menée en partenariat avec les gouvernements autochtones.

État : En cours



La formation sur le service d'alcool (BARS-L) a été mise en ligne pour promouvoir cette formation fondée sur les données probantes offerte gratuitement aux personnes qui servent de l'alcool. Une formation en personne est aussi offerte. La Société des alcools du Yukon travaille directement avec les titulaires de permis pour améliorer la compréhension de la réglementation et des risques liés à la consommation d'alcool chez les jeunes. Un programme de navettes a été mis à l'essai en février pour réduire la conduite en état d'ébriété durant le festival Rendezvous. Un financement annuel est aussi accordé pour promouvoir des activités sans substances auprès des finissantes et des finissants du secondaire.

La Société des alcools du Yukon travaille avec des scientifiques de la santé des populations et le médecin hygiéniste en chef pour comprendre les effets de la consommation d'alcool sur la santé. Par ailleurs, la campagne récurrente « 30 ans, prouve-le! » vise à sensibiliser la population aux moyens de réduire la consommation d'alcool chez les jeunes.

Il faut tout un village... les enfants, les familles et leurs communautés

3.8 Travailler à la création d'un programme d'éducation de la petite enfance universel et entièrement financé

pour tous les enfants de plus de un an et offrir aux familles des moyens de faire progresser leurs petits dans leur apprentissage.

État : En place



Le ministère de l'Éducation a mis en place un programme de services de garde universel le 1^{er} avril 2021. Les familles du Yukon économisent jusqu'à 8 400 \$ par enfant inscrit à un service agréé. De plus, les familles à faible revenu ont accès à une subvention fondée sur le revenu pour les aider à payer les frais accessoires qui ne sont pas couverts par le programme. Depuis la mise en œuvre du programme de services de garde universel, nous avons créé 499 nouvelles places pour que plus d'enfants aient accès à des expériences d'apprentissage de qualité.

Pour recruter et maintenir en poste des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et s'assurer d'avoir une main-d'œuvre qualifiée, la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde s'est associée à l'Université du Yukon et à la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon pour offrir aux éducatrices et éducateurs la possibilité de poursuivre leur formation et d'accroître leurs compétences culturelles.

Tenir compte du plan d'action Vieillir chez soi

3.9 Élargir l'accès aux programmes de soins palliatifs et de soins de fin de vie et aux ressources connexes

par la voie de subventions directes aux personnes et aux familles.

État : En place



Le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural verse un financement direct aux Yukonaises et aux Yukonnais des localités rurales qui sont en fin de vie du fait d'une maladie progressive qui limite leur espérance de vie. Un groupe de travail a été créé pour évaluer le programme pour s'assurer qu'il atteignait son objectif. Grâce à ce groupe de travail et à la consultation de partenaires communautaires et de personnes ayant expérimenté ce programme, des changements aux formulaires et aux flux de travail sont en cours.



3.10 Accroître l'aide offerte aux personnes atteintes de démence et à leur famille

pour permettre aux personnes bénéficiaires de rester chez elles aussi longtemps que possible.

État : En place



Le gouvernement du Yukon a conclu une entente avec la Alzheimer Society of British Columbia pour la mise en place d'un projet pilote d'expansion du soutien aux personnes atteintes de démence au Yukon. Nous avons ainsi lancé la ligne d'assistance First Link® Yukon et organisé des activités de formation, d'information et de soutien pour les personnes atteintes de démence et leur famille, ainsi que pour le personnel des établissements de soins de longue durée. En avril 2024, un site Web a été lancé pour fournir de l'information et des ressources aux personnes atteintes de démence, des ressources pour les familles et les personnes aidantes, ainsi que des ressources pour les fournisseurs de soins de santé : yukon.ca/fr/sante-et-mieux-etre/mieux-etre-mental/en-savoir-plus-sur-la-demence.

Au cours de la première année du projet, 200 personnes ont participé à des activités de sensibilisation sur la démence, et des consultations ont été menées dans 6 localités.



Chapitre 4

Faire progresser la réconciliation

Intégrer l'humilité et la sécurité culturelles dans le système de santé et des services sociaux

- SK 4.1 S'associer aux Premières Nations du Yukon**
pour définir et mettre en œuvre une approche axée sur l'humilité et la sécurité culturelles afin de contrer le racisme.

État : En cours



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales intègre l'humilité et la sécurité culturelles dans l'ensemble de son organisation avec les Premières Nations du Yukon comme guides et partenaires. De nombreux secteurs de programmes travaillent à la conception d'une programmation culturelle ou à améliorer la programmation déjà en place. Shāw Kwā'ą, de même que la loi et la politique qui le régissent, sont en cours de création en collaboration avec le Comité consultatif sur la réforme du système de santé, sous la supervision de la ministre et du Comité des chefs sur la santé. La mission de Shāw Kwā'ą comprend un engagement ferme à l'égard de la sécurité culturelle grâce à l'élaboration d'un cadre de sécurité culturelle.

La Régie des hôpitaux du Yukon met de l'avant une stratégie pour la main-d'œuvre autochtone. Cette stratégie comprend plusieurs initiatives, par exemple : possibilités pour de jeunes stagiaires d'acquérir de l'expérience de travail en santé; stratégies de mobilisation des jeunes; création de deux nouveaux postes de conseillers en mobilisation autochtone pour encourager cette dernière; recrutement et intégration d'employés autochtones; et formations en humilité culturelle.

- SK 4.2 Bonifier les programmes et les services des centres de soins de longue durée**
pour mieux soutenir les personnes autochtones qui y résident et leur famille (ex. organisation d'activités culturelles, formation et sensibilisation du personnel, offre d'aliments traditionnels, respect des besoins spirituels).

État : En place



Des programmes et des activités ont régulièrement lieu dans les établissements de soins de longue durée. Plusieurs activités ont été organisées avec des Autochtones en 2023 et en 2024 : cueillette de baies, thé avec des chefs, concours de bannique, festins, célébrations culturelles, sculpture sur bois, fabrication de remèdes traditionnels, cercles de conversation, rencontres sous la tente et enseignements d'Aînés et d'Aînées sur les outils traditionnels, par exemple. Le Pavillon Alexander-McDonald compte maintenant un agent de liaison avec les Premières Nations.

Comprendre les déterminants de la santé propres aux Premières Nations et intervenir

SK

4.3 Collaborer avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour mieux comprendre les déterminants de la santé propres aux Premières Nations

du territoire et leurs liens avec les disparités observées en matière de santé, et mettre en place des interventions efficaces pour éliminer ces disparités.

État : En cours



Les membres du Comité consultatif sur la réforme du système de santé ont travaillé de concert pour que des modifications corrélatives tenant expressément compte des déterminants autochtones de la santé soient apportées à la *Loi sur la santé*. Les membres continueront de collaborer pour trouver une façon inclusive d'identifier les déterminants de la santé et les stratégies pour intervenir. Entre-temps, des travaux préliminaires sont menés par le ministère de la Santé et des Affaires sociales, les partenaires universitaires et la stratégie yukonnaise de recherche axée sur la personne.

SK

4.4 À la lumière des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession, travailler avec les Premières Nations du Yukon pour comprendre les inégalités en santé dans le territoire et élaborer les mesures correctives qui s'imposent.

État : En cours



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales discute actuellement avec trois Premières Nations du Yukon au sujet du partage et de l'analyse des données. Nous suivons les orientations données par nos partenaires des Premières Nations pour leur fournir les données sur la santé dont ils ont besoin pour éclairer leur prise de décisions. Un groupe de travail sur les données a été mis sur pied dans le cadre du projet de soins contre le cancer chez les Premières Nations du Yukon. Ce projet finance la formation sur les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des membres du comité de supervision.

Augmenter l'accès des Premières Nations aux pratiques de guérison axées sur la culture et la nature

SK

4.5 Collaborer avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon et le gouvernement du Canada pour financer en région un centre en pleine nature de soins en santé mentale et de traitement de l'usage de substances.

État : En cours



En novembre 2023, le Conseil des Premières Nations du Yukon a organisé un sommet de deux jours sur les pratiques de guérison axées sur la nature.

En décembre 2023, une lettre d'intention a été signée entre le gouvernement du Yukon, le Conseil des Premières Nations du Yukon et le gouvernement fédéral pour l'ouverture d'un centre de traitement dirigé par les Premières Nations du Yukon.



SK

4.6 En partenariat avec le gouvernement du Canada, créer un fonds pour soutenir les activités de guérison axée sur la nature

dans toutes les collectivités du Yukon et qui englobe la planification de programmes, l'infrastructure et la formation. Le financement devrait, d'une part, être souple et adaptable aux besoins particuliers des différentes Premières Nations du Yukon et, d'autre part, tenir compte d'autres sources de financement et des négociations (en ce qui a trait, par exemple, à la mise en œuvre d'ententes sur l'autonomie gouvernementale).

État : En place



Le programme de guérison axé sur la nature a été lancé cette année grâce au financement fédéral accordé dans le cadre de l'accord bilatéral Travailler ensemble. Les Premières Nations peuvent présenter une demande de financement pour mener des programmes culturels axés sur la nature qui ciblent particulièrement l'amélioration des déterminants de la santé comme l'autodétermination, les valeurs culturelles, les compétences fondamentales, les liens avec la nature et la promotion de relations saines. Les programmes contribuent à un continuum de soins de santé de qualité dans lequel se situent la prévention, le traitement et le rétablissement. Des projets reçus lors de la première ronde de financement, 39 ont obtenu des fonds.



Accroître l'accès à la guérison culturelle et fondée sur la terre des Premières Nations

Chapitre 5

Réduire les inégalités pour les personnes à faible revenu

Restructurer les politiques et les programmes d'assistance sociale pour obtenir de meilleurs résultats

SK

5.1 Créer une vision commune de l'assistance sociale en réunissant toutes les parties prenantes concernées

pour ainsi concevoir et offrir un programme de soutien au revenu plus équitable, efficace, convivial et centré sur la personne. Cette recommandation est préalable à la recommandation 5.5.

État : En cours



Les Services de soutien au revenu ont établi une communauté de pratique de fournisseurs d'assistance sociale au Yukon. Le personnel des Services de soutien au revenu a l'intention de rencontrer le personnel de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et des gouvernements des Premières Nations tous les trimestres, notamment pour échanger des politiques et des pratiques.

5.2 Élaborer une politique et une procédure d'aiguillage vers les services d'emploi et de formation pour toutes les personnes qui bénéficient de l'assistance sociale

afin de déterminer leur employabilité ou leurs aspirations professionnelles et voir à ce que les services d'emploi et de formation actuels répondent aux besoins de la clientèle. Le remaniement de ces services devrait se traduire par des améliorations par rapport à la durée de l'assistance sociale et à la participation au marché du travail, de même que par une réduction des effets globaux de la pauvreté.

État : En place



En collaboration avec ses partenaires communautaires, les Services de soutien au revenu continuent d'aiguiller la clientèle vers des fournisseurs de services d'emploi et de formation pour répondre à ses besoins en matière d'emploi.

5.3 Élaborer une politique et une procédure d'aiguillage vers les services de santé communautaires

pour les personnes qui auraient besoin d'un traitement médical pour pouvoir se joindre à la population active.

État : En place



Les Services de soutien au revenu continuent d'aider la clientèle de l'assistance sociale à surmonter les obstacles médicaux de plusieurs façons pour répondre à ses besoins en matière de santé, notamment :

- en l'aiguillant vers des services de santé de proximité, comme le Programme de soutien aux personnes atteintes d'une maladie chronique, les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances, l'Association canadienne pour la santé mentale, Quitpath et d'autres partenaires locaux;
- en versant un paiement anticipé pour les déplacements pour soins médicaux en coordonnant les mesures de soutien avec le Programme de déplacements pour soins médicaux des Services de santé assurés;
- en communiquant les numéros de téléphone de la ligne d'aide et de la ligne d'écoute en santé mentale.

5.4 Créer un cadre et fournir du soutien à la gestion et à l'analyse des données des programmes d'aide sociale

et fixer des délais pour la production de rapports afin de s'assurer que les données pertinentes sont régulièrement examinées et communiquées.

État : En cours



La Direction des services sociaux a amélioré la saisie des données, la qualité des données et les processus de communication des données. Un nouveau logiciel de gestion des données permet une meilleure coordination de la saisie et de la qualité des données. Grâce à ce nouveau logiciel et aux ressources humaines accrues pour soutenir la gestion et l'analyse des données, les décideurs et les décideuses peuvent accéder rapidement à des informations fréquemment mises à jour à partir de rapports et de tableaux de bord. Les tableaux de bord fournissent aux équipes de gestion et de direction des données financières, des données démographiques et des données sur la gestion en un seul endroit facile à consulter. Des rapports fréquents, comme les rapports trimestriels sur les logements avec services, contiennent des données colligées auprès des fournisseurs de services communautaires et de l'information précise qui permet de contextualiser la situation des logements avec services dans l'offre générale de logement.

5.5 Évaluer les mesures de soutien social

pour voir si les pratiques et les politiques actuelles sont efficaces et respectent les objectifs des programmes, et pour déterminer les principaux facteurs qui amènent les Yukonnoises et les Yukonnais à demander l'assistance sociale, à en vivre plus ou moins longtemps et à s'en détacher.

État : En cours



Un examen du taux d'assistance sociale est en cours afin de combler les écarts pour la population yukonnaise à faible revenu. La Direction des services sociaux a commencé à recueillir des données, à élaborer des cadres d'analyse et à réunir les fournisseurs d'assistance sociale pour faciliter cet examen. Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a réalisé un sondage auprès des bénéficiaires de l'assistance sociale par l'entremise du Bureau des statistiques du Yukon. Le sondage a permis de mieux comprendre les besoins de ces bénéficiaires. Des recommandations seront présentées lorsque toutes les données auront été compilées. La Direction des services sociaux élabore également des modèles et des cadres logiques en vue de l'évaluation et de la modernisation des programmes.

5.6 Verser des fonds aux ONG pour qu'ils mettent en place des comptoirs d'information fiscale gratuits

pour la population yukonnaise à faible revenu afin que chacun puisse tirer le maximum de sa déclaration de revenus. Il faudrait coordonner les efforts pour recruter et former les bénévoles, offrir le service en personne ou en ligne dans toutes les collectivités et, enfin, publiciser ces comptoirs à grande échelle afin que les travailleuses sociales et travailleurs sociaux et les autres professionnels de la santé puissent y diriger la clientèle.

État : En place



Les Services de soutien au revenu orientent la clientèle vers des comptoirs d'information fiscale gratuits et fournissent du financement pour la préparation des déclarations de revenus de certaines personnes, de sorte que la population yukonnaise dans le besoin puisse produire une déclaration de revenus. Cela permet à la population d'avoir accès aux services et aux mesures de soutien fondés sur le revenu auxquels elle a droit.

5.7 Concevoir et réaliser un projet pilote de revenu annuel garanti en collaboration avec la Coalition anti-pauvreté du Yukon et d'éventuels partenaires de financement, comme le gouvernement fédéral et des programmes de recherche sur la santé et les services sociaux.

État : Non commencée



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales collabore avec la Coalition anti-pauvreté du Yukon pour déterminer les options de mise en œuvre de cette recommandation. La réalisation de cette mesure dépend de l'achèvement de l'examen du taux d'assistance sociale et de la coordination avec les gouvernements du Canada et des Premières Nations.

Fournir une assurance-santé complémentaire pour les soins dentaires et d'autres soins aux personnes non assurées

5.8 Créer un régime public d'assurance-santé complémentaire conditionnel de type « payeur de dernier recours ».

État : Non commencée



Le gouvernement fédéral doit fournir plus de renseignements sur sa Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares et sur son régime d'assurance-médicaments. L'échange d'information et la collaboration se poursuivent par l'entremise d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial. Le Programme yukonnais de soins dentaires constitue une étape importante vers cet objectif plus vaste.

Améliorer la coordination des services de santé non assurés

5.9 En collaboration avec les gouvernements autochtones et le gouvernement du Canada déterminer comment coordonner la prestation des services de santé non assurés à toute la population du Yukon pour assurer leur uniformité et leur efficacité.

État : Non commencée



Par l'entremise de la table trilatérale du Yukon sur la santé, des travaux sont en cours pour étudier les services assurés et non assurés, dont les soins dentaires, les services de counseling en santé mentale, les déplacements pour soins médicaux, les services pharmaceutiques, les soins de la vue, l'équipement médical et les fournitures médicales. Le groupe de travail cherche à cerner les lacunes et les défis liés à l'accès aux services médicaux entre le programme des services de santé non assurés et les programmes du gouvernement du Yukon, d'une part, et à faire ressortir les possibilités d'amélioration de l'efficacité, de l'équité et de la connaissance de la couverture et d'échange d'information et de politiques, d'autre part.

De plus, le projet de soins contre le cancer chez les Premières Nations du Yukon a mis sur pied un groupe de travail sur les services de santé non assurés pour en faire ressortir les problèmes et offrir un lieu pour en discuter.

Améliorer l'aide fournie aux personnes et aux familles en cas d'invalidité

5.10 Créer une prestation d'invalidité distincte et indépendante pour les personnes ayant une incapacité permanente, tout en maintenant le complément d'aide du programme d'assistance sociale du Yukon pour les personnes ayant une incapacité temporaire, dont les dépenses sont généralement supérieures à celles de la personne moyenne bénéficiant de l'assistance sociale.

État : Non commencée



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales travaille avec le gouvernement du Canada pour harmoniser les mesures de soutien fédérales et territoriales pour les personnes en situation de handicap.

5.11 Faire passer la prestation d'invalidité complémentaire à 325 \$ pour tenir compte de l'inflation depuis 2005, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.

État : En cours



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a commencé à consulter la clientèle de l'assistance sociale en septembre 2023 pour amorcer un examen des taux d'assistance sociale. Cet examen comprend l'analyse du taux d'allocation supplémentaire du Yukon pour les personnes exclues de la population active en raison de leur âge ou d'une invalidité. Des travaux sont en cours pour harmoniser le supplément pour personnes handicapées du Yukon avec la Prestation canadienne pour les personnes handicapées en cours d'élaboration.

5.12 Fusionner les services aux adultes handicapés et les services aux enfants handicapés en un seul programme fondé sur les besoins et élaborer un nouveau cadre d'admissibilité et d'évaluation pour les services découlant des besoins des adultes et des enfants handicapés.

État : En cours



Le programme est maintenant combiné, et les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux des Services aux personnes à besoins spéciaux offrent des services et du soutien aux personnes handicapées tout au long de leur vie. Au printemps 2024, une consultation a été menée auprès des parents et des personnes qui utilisent les services pour les adultes en vue de l'élaboration d'un nouveau cadre d'admissibilité et d'évaluation.

5.13 Élargir les services aux adultes afin de couvrir un plus grand éventail d'incapacités et de créer de nouveaux services pour répondre aux besoins de cette clientèle élargie.

État : En cours



La mise en œuvre a commencé par l'admissibilité de la clientèle du programme pour enfants handicapés qui passent au programme pour adultes. Ces personnes, qui n'étaient pas admissibles aux Services aux personnes à besoins spéciaux adultes par le passé, y ont maintenant droit. Cette transition a été mise en œuvre « à l'interne » avec des enfants qui passaient du volet « enfant » au volet « adulte » du programme.

5.14 Financer la gestion des soins autoadministrés ou administrés par la famille pour permettre aux adultes ayant un handicap de vivre chez eux plus longtemps.

État : En cours



Les services à l'enfance fonctionnent comme un programme de soins administrés par la famille. Les Services aux personnes à besoins spéciaux s'emploient activement à intégrer les soins autoadministrés et les soins administrés par la famille dans le programme pour adultes, en partenariat avec le Programme de soins de santé à domicile, afin que les Yukonnoises et les Yukonnais puissent avoir accès à un large éventail de services axés sur leurs besoins tout au long de leur vie.

Améliorer la coordination des programmes et des services de logement, y compris ceux fournis sous contrat par des organismes à but non lucratif

5.15 Confier la responsabilité des programmes de logement du gouvernement du Yukon

à un seul fournisseur, dont la gestion des services fournis par des ONG aux Yukonaises et aux Yukonnais ayant besoin d'une aide au logement.

État : Non commencée



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Société d'habitation du Yukon accordent la priorité aux travaux visant à donner suite aux recommandations formulées dans le rapport de 2022 de la vérificatrice générale du Canada sur le logement au Yukon.

5.16 Créer une liste de noms

pour améliorer la coordination entre les fournisseurs de services et réduire l'itinérance au Yukon.

État : En place



La liste de noms a été créée. Il s'agit d'une liste de personnes en situation d'itinérance qui aidera les fournisseurs de services à comprendre l'ampleur de l'itinérance et à contribuer à la solution en faisant le meilleur jumelage possible entre les logements disponibles et les besoins des personnes sans logis.

Agir pour réduire l'insécurité alimentaire au Yukon

5.17 De concert avec les partenaires, accroître les investissements dans l'infrastructure et les programmes

des centres alimentaires communautaires dans toutes les collectivités du Yukon.

État : En place



Au cours de l'exercice 2022-2023, en réponse aux pressions inflationnistes croissantes, le ministère de la Santé et des Affaires sociales a versé 100 000 \$ à la Coalition anti-pauvreté du Yukon pour soutenir le Yukon Food Network afin de faciliter la coordination des initiatives de sécurité alimentaire dans les collectivités. Un congrès sur la sécurité alimentaire au Yukon a eu lieu les 25 et 26 septembre 2023. Des membres du personnel de la Direction des services sociaux y ont assisté.

Chapitre 6

Créer un système de santé et de services sociaux hautement performant

Créer une vision qui anime l'ensemble du système de santé et de services sociaux

- SK 6.1 Confier à Mieux-être Yukon le mandat** de définir, en collaboration avec les personnes bénéficiaires et les fournisseurs de soins, une vision et des principes phares pour le système de santé et de services sociaux autour desquels toutes les parties prenantes pourront se mobiliser et avoir une idée claire de leur rôle et de leurs principales responsabilités.

État : Non commencée



Cette mesure sera mise en œuvre lors de la création de Shāw Kwä'q et éclairée par le plan de santé et de mieux-être du Yukon.

Effectuer une planification stratégique au niveau du système et faire participer les collectivités à la planification à l'échelle locale

- SK 6.2 Concevoir un cycle de planification annuel rigoureux** assorti de processus solides pour concrétiser la stratégie et favoriser les décisions réfléchies et la responsabilisation. Intégrer des données systémiques aux processus de planification stratégique pour que celle-ci repose sur des données objectives et mettre ces dernières à profit, ainsi que la participation des résidentes et résidents, pour planifier les services offerts dans les collectivités ou aussi près d'elles que possible.

État : En cours



La consultation de la population est intégrée à l'élaboration des plans de santé et de mieux-être communautaires. La mise en œuvre des constatations des consultations sera dirigée par Shāw Kwä'q.

Faire participer les utilisatrices et les utilisateurs du système à la conception et à l'amélioration des services

6.3 Former une équipe chargée d'optimiser la participation et l'expérience de la patientèle

et de s'assurer de faire participer la population à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et des services.

État : En place



Une équipe dédiée à la participation des personnes ayant une expérience vécue a été créée, et des politiques concernant leur rémunération pour leur participation aux consultations ont été élaborées et mises en œuvre. Dix consultations ont été menées entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

Fournir des soins de santé primaires intégrés



6.4 Créer des polycliniques intégrées et un réseau de santé communautaire

pour offrir des soins de santé primaires enrichis et orienter les personnes bénéficiaires vers d'autres services au besoin. La mise en place d'une ou de plusieurs équipes bilingues de soins primaires dans une polyclinique de Whitehorse fait partie des mesures recommandées.

État : En place



Le Centre de santé Constellation et la clinique sans rendez-vous de Whitehorse continuent d'offrir des soins en équipe. Le Centre de santé Constellation a ajouté deux médecins à temps partiel à son équipe.

6.5 À titre de mesure provisoire pendant la mise sur pied de Mieux-être Yukon, embaucher du personnel infirmier praticien

là où le besoin s'en fait sentir pour améliorer l'accès à des fournisseurs de soins primaires dans les collectivités et les cliniques spécialisées.

État : En cours



Le recrutement dans les centres de santé locaux et les cliniques spécialisées, comme le Centre de santé Constellation et le Programme de sages-femmes du Yukon, était une priorité de la Stratégie sur les ressources humaines en santé. Le taux de postes vacants chez les infirmières et les infirmiers communautaires est passé de 47 % en 2022 à 15 % en juin 2024. Un nouveau médecin a été recruté à Mayo en 2024, et le recrutement de médecins demeure une priorité.

Le personnel du Programme de sages-femmes du Yukon est maintenant complet. Le personnel du Centre de santé Constellation est quant à lui presque complet : quatre des cinq postes d'infirmières praticiennes sont pourvus et tous les autres postes le sont également.



6.6 Encourager les fournisseurs à mettre à profit l'étendue de leurs compétences et éliminer les obstacles au plein exercice de leur profession

(obstacles d'ordre réglementaire ou liés à la culture organisationnelle), comme l'absence de droits hospitaliers pour les infirmiers et infirmières praticiennes; élargir le champ d'exercice de certains professionnels dans les cas où ce serait judicieux pour soutenir le travail d'équipes intégrées.

État : En cours



Des travaux sont en cours pour modifier le Règlement sur la profession d'infirmière autorisée et d'infirmier autorisé afin de mettre l'accent sur les voies d'obtention du permis d'exercice, les catégories d'inscription et l'élargissement du champ de pratique des infirmières praticiennes et des infirmiers praticiens, et de permettre l'obtention d'un permis provisoire pour le personnel infirmier formé à l'étranger. À l'heure actuelle, les infirmières praticiennes et les infirmiers praticiens travaillent selon un modèle de soins primaires et peuvent s'occuper de la patientèle en milieu hospitalier.

La Régie des hôpitaux du Yukon a récemment révisé ses règlements administratifs pour regrouper l'ensemble des praticiennes et des praticiens sous une définition unifiée de personnel médical, éliminant ainsi les distinctions antérieures entre les médecins et les autres praticiennes et praticiens.

Améliorer la compréhension de la *Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux* dans l'ensemble du réseau

6.7 Concevoir de nouveaux outils et de nouvelles politiques

de formation pour que ceux et celles qui traitent des renseignements médicaux personnels ou qui évaluent le traitement de l'information comprennent pleinement l'objet de la *Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux*, qui est notamment de faciliter la prestation efficace des soins de santé.

État : En place



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a mis en place une formation annuelle obligatoire sur la *Loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux* pour tous les membres du personnel. La formation renseigne sur les responsabilités du personnel en matière de collecte, d'utilisation et de communication des renseignements personnels sur la santé. Le personnel signe une promesse de confidentialité qui renforce les principes de protection de la vie privée énoncés dans la formation et les règles de tenue des renseignements personnels sur la santé de la patientèle, de la clientèle et des personnes qui résident dans les établissements de soins de longue durée. Le Ministère exige également que l'ensemble du personnel suive une formation annuelle obligatoire sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.



Fournir des soins de santé primaires intégrés

Chapitre 7

Créer un système garant de la santé des gens

Se concentrer sur la santé de l'ensemble de la population

- SK 7.1 Appliquer au sein du gouvernement du Yukon une approche de prise en considération de la santé**
dans toutes les politiques et travailler avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour déterminer et atténuer les répercussions potentielles sur la santé des politiques et des programmes proposés.

État : Non commencée



Cette mesure deviendra une priorité après la création de Shāw Kwä'ą. Il s'agit d'une initiative à long terme de taille qui nécessitera la collaboration et le soutien de multiples organisations au sein et à l'extérieur du gouvernement du Yukon.

- 7.2 Investir dans un ensemble d'interventions**
en santé structurées qui se traduiront par des retombées durables.

État : Définition des principes et de l'approche



Cette mesure définit les principes et l'approche qui guident les recommandations du chapitre 7.

Améliorer la capacité du Yukon à prendre des décisions fondées sur des données probantes

- SK 7.3 Travailler avec divers partenaires à l'échelle du réseau pour élaborer une série d'indicateurs de santé et d'indicateurs sociaux,**
et en assurer le suivi et la communication à intervalles réguliers et en temps utile dans le but de suivre la progression des initiatives et de garantir la transparence et la responsabilisation.

État : En cours



Le ministère de la Santé et des Affaires sociales fait partie d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les priorités communes en santé et sur la production de rapports communs. Les données du Yukon ont été utilisées pour alimenter les rapports publiés par l'Institut canadien d'information sur la santé. Le Ministère publie régulièrement un rapport de surveillance des maladies respiratoires, ainsi que des rapports périodiques sur l'état de santé de la population.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales s'est également engagé à produire un rapport annuel sur les mises à jour et les progrès relatifs aux recommandations du rapport *La population d'abord*.



7.4 Encadrer l'élaboration et la coordination

d'une approche officielle et complète d'amélioration de la qualité pour le système de santé et de services sociaux; adopter une approche d'amélioration de la qualité officielle et reconnue intégrant les six leviers de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

État : En cours



Un cadre de qualité et d'apprentissage a été finalisé en mai 2024. Ce cadre favorise l'amélioration continue de la qualité afin de créer un système de santé et de services sociaux axé sur la personne. Son déploiement dans l'ensemble du ministère de la Santé et des Affaires sociales est commencé et se poursuivra au cours des prochains mois.

La Loi sur l'office de la santé comprend des dispositions visant à soutenir les cadres de qualité et de sécurité au sein de Shàw Kwà'q. Les travaux en cours comprennent l'agrément, la mobilisation, la sécurité, la qualité, l'apprentissage et la formation.

7.5 Créer une équipe de collecte et d'évaluation des données

investie d'un mandat clair lié à la santé de la population, chargée de soutenir le réseau de la santé et des services sociaux – notamment les fournisseurs de soins et le personnel des programmes offerts dans les régions – par la collecte, l'analyse, la surveillance et l'évaluation des données. L'équipe encadrera l'adoption systémique d'une approche axée sur la santé de la population, jouant ainsi un rôle clé dans la réorientation du système en fonction de la nouvelle vision.

État : En place



La Direction de la collecte et de l'évaluation de données de santé publique et des populations, dont la création remonte à 2022, a pour mission de recueillir des données, d'en assurer la surveillance et de les analyser, de mener des consultations et d'évaluer et de promouvoir la santé.

Développer la capacité de stocker et de relier les données provenant de différents programmes

7.6 Nouer un partenariat avec une autre administration canadienne

pour créer un entrepôt de données issues de différents programmes en vue de guider la mise en œuvre d'une approche axée sur la santé de la population, et ce, avec un souci de confidentialité.

État : En cours



Un comité de gouvernance des données a été créé pour superviser ces travaux. Le travail de base est déjà en cours, notamment l'inventaire et la hiérarchisation des sources de données.

Chapitre 8

Assurer la viabilité financière du système

Réduire les coûts et améliorer l'efficacité des déplacements pour soins médicaux

8.1 Mettre fin aux indemnités pour déplacements pour soins médicaux en milieu rural

pour les personnes vivant à l'extérieur de Whitehorse dans les zones 1 et 2.

État : En place



Les subventions pour les déplacements pour soins médicaux en zone rurale ont pris fin le 1^{er} janvier 2020.

8.2 Évaluer le programme de déplacements pour soins médicaux en se penchant tout particulièrement sur :

- le mode d'approvisionnement des services d'évacuation sanitaire par le Yukon;
- la différence entre le coût des vols commerciaux avec accompagnateurs professionnels et le coût des évacuations sanitaires;
- les circonstances du recours aux services d'évacuation sanitaire par le Yukon et les éventuelles possibilités de réduire la fréquence d'utilisation de ces services;
- la façon dont les Services médicaux d'urgence du Yukon s'intègrent avec les soins de santé et les services sociaux, de même qu'avec les déplacements pour soins médicaux et les évacuations sanitaires.

État : En place



Un rapport a été achevé en 2022. Les Services médicaux d'urgence du Yukon ont été intégrés au ministère de la Santé et des Affaires sociales. Les conclusions du rapport éclaireront les étapes suivantes, dont la passation de contrats d'évacuation médicale et la coordination des déplacements pour soins médicaux sous la direction de Shāw Kwā'a.

Rediriger les sommes servant à subventionner les soins de longue durée vers les soins à domicile

8.3 Faire passer le tarif journalier pour les soins de longue durée en établissement de 35 à 50 \$

sur trois ans, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.

État : En place



Le tarif quotidien pour les soins de longue durée en établissement est de 40 \$ en date du mois de juin 2024. La décision de hausser les tarifs est prise en tenant compte des principes d'équité et d'abordabilité.

Améliorer la gestion et l'efficacité des régimes d'assurance-médicaments

8.4 Travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral

pour appuyer un modèle de programme universel d'assurance-médicaments pancanadien.

État : En cours



La Loi sur l'assurance médicaments a été adoptée au début de l'année 2024. Nous appuyons le Canada et travaillerons avec lui pour la mise en place d'un régime universel d'assurance-médicaments.

8.5 Abaisser les marges bénéficiaires et les frais des pharmacies à un niveau s'approchant de la moyenne nationale.

État : En place



En novembre 2020, le ministère de la Santé et des Affaires sociales a négocié avec les pharmaciens locaux une nouvelle marge et un nouveau plafond des honoraires, qui sont entrés en vigueur en juillet 2021.

8.6 Harmoniser et simplifier les programmes d'assurance-médicaments du gouvernement du Yukon

et en externaliser l'administration, et fusionner les quatre programmes publics actuels en un seul, assorti d'une seule liste de médicaments assurés. Nous recommandons d'utiliser la liste des médicaments assurés en usage dans une autre région administrative canadienne pour simplifier la gestion courante; l'ajout de nouveaux médicaments et l'évaluation se feront ainsi plus rapidement.

État : En cours



Des recherches ont été menées sur les changements qui pourraient être apportés à la structure et à l'administration des programmes pharmaceutiques du gouvernement du Yukon. Cette recommandation sera mise en œuvre dès que nous en saurons plus sur le régime d'assurance-médicaments du Canada.

8.7 Transférer la responsabilité de l'achat des produits pharmaceutiques pour tous les établissements dotés de lits à Mieux-être Yukon.

État : Non commencée



Cette mesure sera mise en œuvre après la création de Shāw Kwä'a.



8.8 Modifier la couverture du régime public d'assurance-médicaments du Yukon

visant les médicaments biologiques pour privilégier les médicaments biosimilaires plutôt que les médicaments d'origine si la substitution est justifiée sur le plan clinique.

État : En place



En date du 30 juin 2024, l'initiative d'introduction des médicaments biosimilaires au Yukon avait mené à l'ajout de six médicaments sur la liste des médicaments du Yukon. Un médicament biosimilaire est une version très similaire du médicament biologique de référence qui est tout aussi sûre et efficace, mais beaucoup moins coûteuse. En utilisant des médicaments biosimilaires, nous réduisons les coûts et améliorons la viabilité du régime public d'assurance-médicaments du Yukon.

8.9 Mettre sur pied un solide système de surveillance des ordonnances

inspiré du programme de la Nouvelle-Écosse en établissant si possible des partenariats avec d'autres gouvernements afin de renforcer les capacités.

État : En cours



La surveillance des ordonnances mise en place en 2021 contribue à la réduction de la surprescription d'opioïdes et de benzodiazépines. Les futures avenues du programme n'ont pas encore été définies.







Yukon